

MYDOH™

2024 Rapport Sur Les Allocations
Au Canada De Mydoh



INTRODUCTION

L'allocation démystifiée

Ce printemps, Mydoh s'est associée à Ipsos dans le but d'interroger des centaines de parents canadiens sur leurs habitudes de vie, plus précisément sur le fait de verser ou non une allocation à leurs enfants et adolescents. Les résultats de cette recherche ont servi de base au tout premier Rapport sur les allocations au Canada de Mydoh.

Nous savons que l'allocation peut jouer un rôle essentiel pour permettre aux enfants de développer de bonnes habitudes financières. Comme le dit Jessica Moorhouse, conseillère financière agréée : « Une allocation régulière peut paver la voie à une meilleure santé financière et donner l'occasion aux enfants d'avoir des conversations intéressantes sur l'argent et d'acquérir une expérience concrète de la gestion d'un budget et de l'argent, et ce, en prenant peu de risques ».

Si la plupart des parents estiment que l'allocation est tout aussi importante que lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants, le rapport révèle qu'ils ne savent pas toujours comment aborder la question de l'allocation avec leurs enfants. Les parents canadiens ne parviennent pas à s'entendre sur le fait d'accorder ou non une allocation, le fait de savoir si la retenue d'une allocation est une mesure disciplinaire efficace ou même sur le montant de l'allocation à verser.

C'est ici que Mydoh entre en jeu.

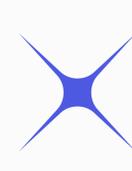
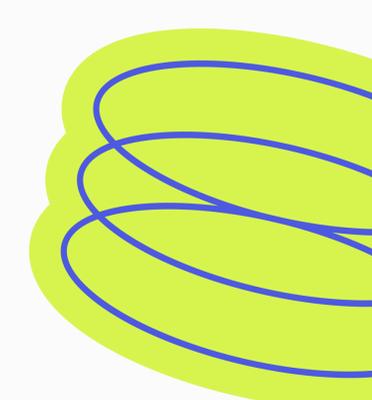
Mydoh s'est associée à Moorhouse afin de fournir aux parents des mesures concrètes et réalisables quant à leur approche de l'allocation, en s'appuyant sur les résultats de nos recherches. Il s'agit de « L'ABC de l'allocation », que vous trouverez à la fin de ce rapport.

Chez Mydoh, nous nous engageons à aider les jeunes à acquérir les compétences financières dont ils ont besoin pour prospérer et nous croyons que l'allocation peut jouer un rôle clé en les aidant à atteindre leur plein potentiel. Nous souhaitons que les parents se sentent habilités et bien informés à propos de cet outil important, et nous espérons que ce rapport et les conseils de Moorhouse leur apporteront ce soutien.

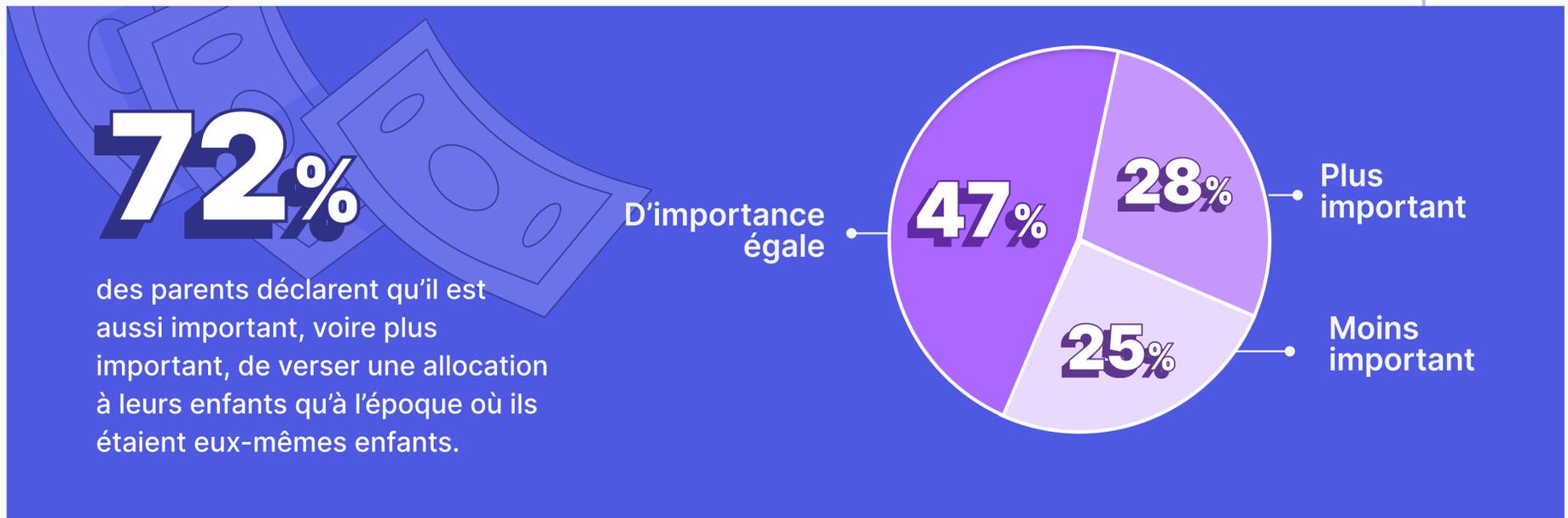
Bonne lecture,

Angélique de Montbrun,
Directrice de l'exploitation et Directrice marketing chez Mydoh

MYDOH[™]



Constatations clés



Les parents canadiens sont divisés sur la question de savoir si la retenue de l'allocation est une mesure disciplinaire efficace.

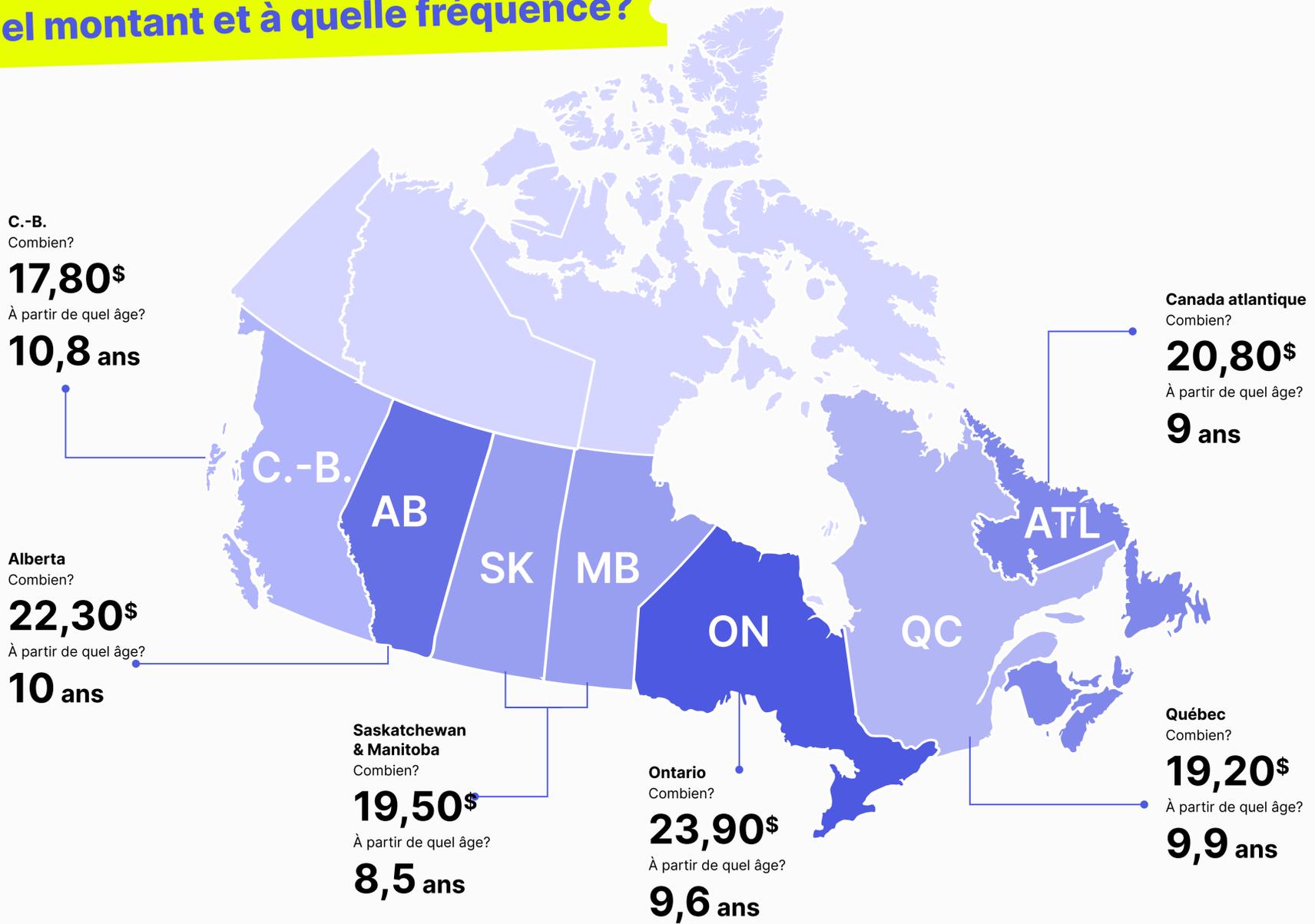


L'allocation au Canada

Versez-vous régulièrement une allocation à vos enfants? Les parents ont répondu...



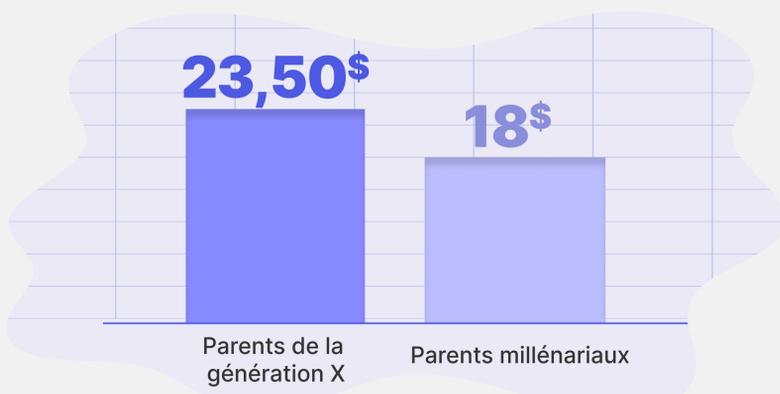
Quel montant et à quelle fréquence?



Selon la génération

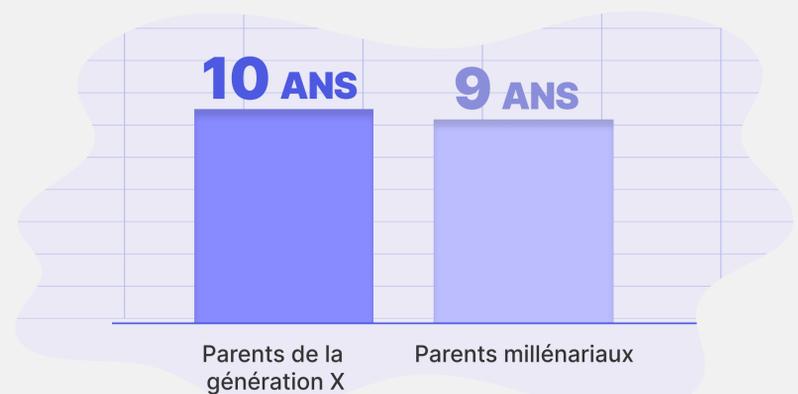
Par rapport aux millénariaux, la génération X verse une allocation plus élevée aux enfants

Montant moyen de l'allocation hebdomadaire que les parents versent à leurs enfants

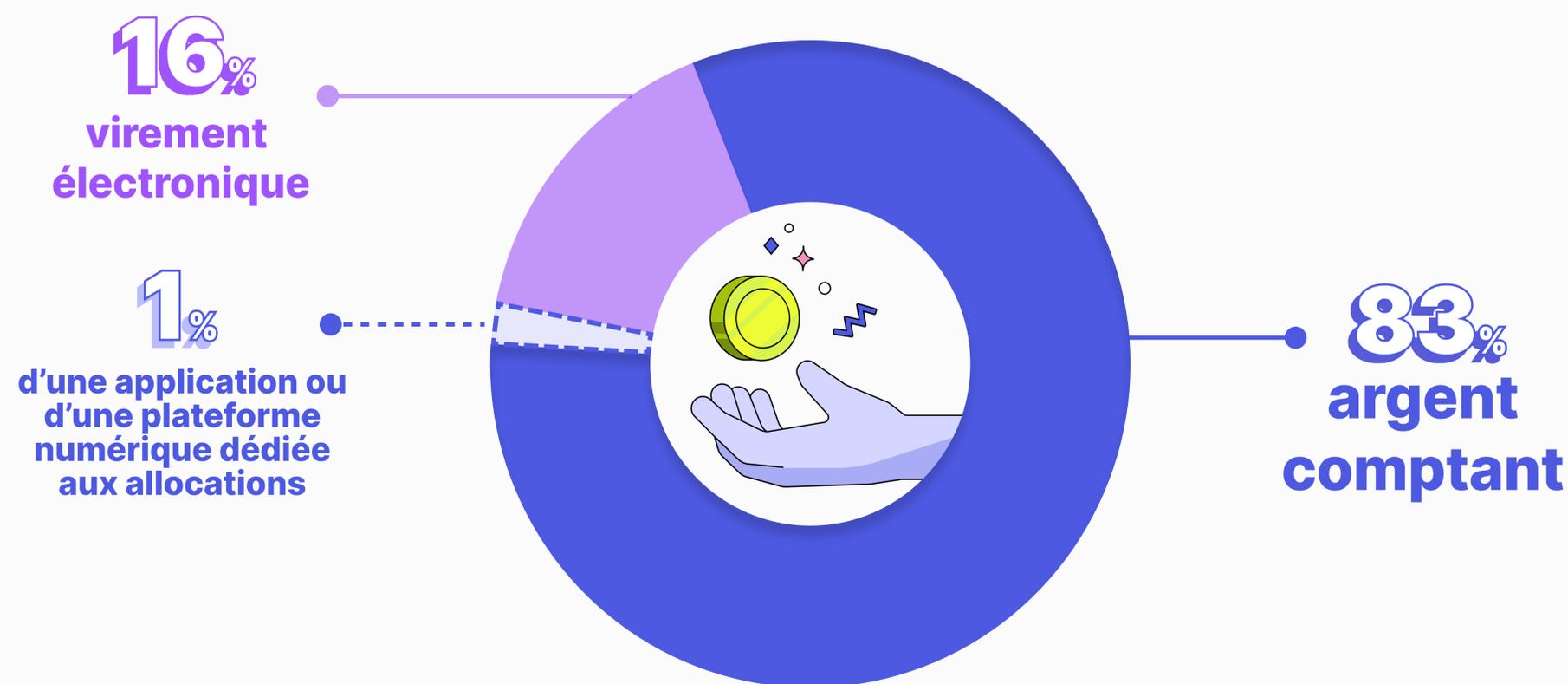


Cependant, les millénariaux commencent à verser une allocation un an plus tôt que la génération X

Âge auquel les parents commencent à verser une allocation à leurs enfants



Méthodes de paiement de l'allocation



26%

affirment qu'ils « n'ont pas assez d'argent comptant pour verser une allocation hebdomadaire »

Avec Mydoh, plus besoin de passer au guichet automatique. Automatisez l'allocation hebdomadaire de votre enfant en quelques clics seulement.

Obstacles liés aux allocations



Pourquoi les parents ne versent-ils pas à leurs enfants une allocation de façon régulière?

La nécessité

« J'achète à mes enfants seulement ce dont ils ont besoin ».

56%

L'âge

« Je pense que mes enfants sont trop jeunes pour recevoir une allocation. »

28%

Le coût

« Ça ne fait pas partie du budget familial. »

23%

La valeur

« J'ai peur que mes enfants gaspillent l'argent que je leur donne. »

12%

La logistique

« C'est trop compliqué à gérer chaque semaine. »

5%

Principales difficultés

22%

« Je ne suis pas certaine d'utiliser l'allocation comme outil d'enseignement efficace. »



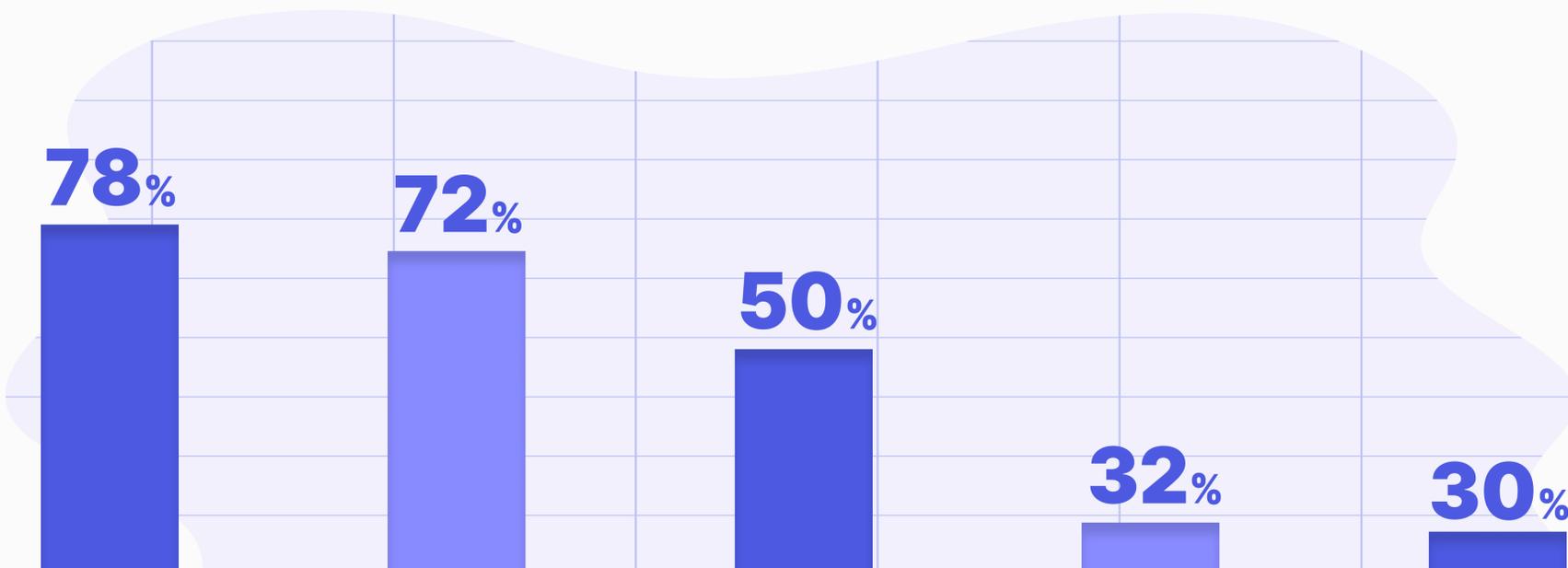
13%

« Je ne suis pas sûre du montant de l'allocation que je dois donner. »



L'allocation selon les parents

Dans quelle mesure les parents canadiens s'entendent-ils pour dire que...



Les enfants devraient être tenus d'épargner un certain pourcentage de leur allocation

L'allocation devrait être directement liée aux tâches ménagères

La retenue de l'allocation est une mesure disciplinaire ou une sanction efficace

Les enfants devraient être tenus de donner un certain pourcentage de leur allocation à une cause ou à une œuvre de charité

J'oublie souvent de verser une allocation à mes enfants



L'ABC de l'allocation



« L'allocation est un moyen sûr d'enseigner aux enfants l'indépendance financière. »

Jessica Moorhouse

A comme Autonomie

78%

des parents croient que les enfants devraient être tenus d'épargner un certain pourcentage de leur allocation.



« Votre enfant peut dépenser impulsivement l'équivalent d'un mois d'allocation au magasin de bonbons, mais c'est là une excellente occasion de lui enseigner une leçon sur l'épargne. Plus les parents dictent ce qu'il advient de l'allocation de leurs enfants, moins ces derniers ont la possibilité d'apprendre de manière active.

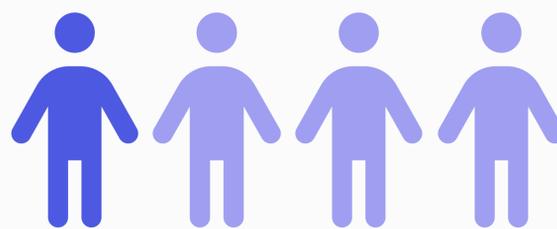
Selon Jessica Moorhouse, experte financière et conseillère financière agréée, l'expérience est le meilleur enseignant. Bien que 78 % des parents estiment que les enfants devraient être tenus d'épargner un certain pourcentage de leur allocation, Jessica Moorhouse met en garde contre le fait que les parents prennent trop de décisions concernant la façon dont l'allocation est utilisée ou dépensée.

B comme Balises

« Si un enfant a le choix et qu'il est activement impliqué dans les conditions de son allocation, même s'il a la possibilité de ne pas y participer s'il le souhaite, il est plus susceptible de se sentir impliqué, ce qui entraîne des associations positives avec l'argent à long terme. »

Les décisions clés, telles que le montant et la fréquence de l'allocation, doivent être prises par chaque famille en fonction de sa situation financière et des besoins de l'enfant. Une fois ces décisions prises, les parents doivent s'assurer que les enfants comprennent bien les règles et les lignes directrices concernant l'allocation.

Mme Moorhouse encourage les familles à considérer l'allocation comme un contrat, les enfants ayant leur mot à dire sur les conditions de celui-ci.



1 sur 4

a déclaré que, bien que ses enfants reçoivent une allocation, les conditions de l'allocation demeurent nébuleuses. Allez-vous continuer à payer pour un nouveau jeu de cartes à collectionner si vos enfants reçoivent une allocation? Qu'en est-il d'une nouvelle paire de chaussures de sport? Assurez-vous que les enfants comprennent bien ce que l'on attend ou non d'eux sur le plan financier et posez-leur des questions ouvertes pour les amener à parler de leurs objectifs financiers.



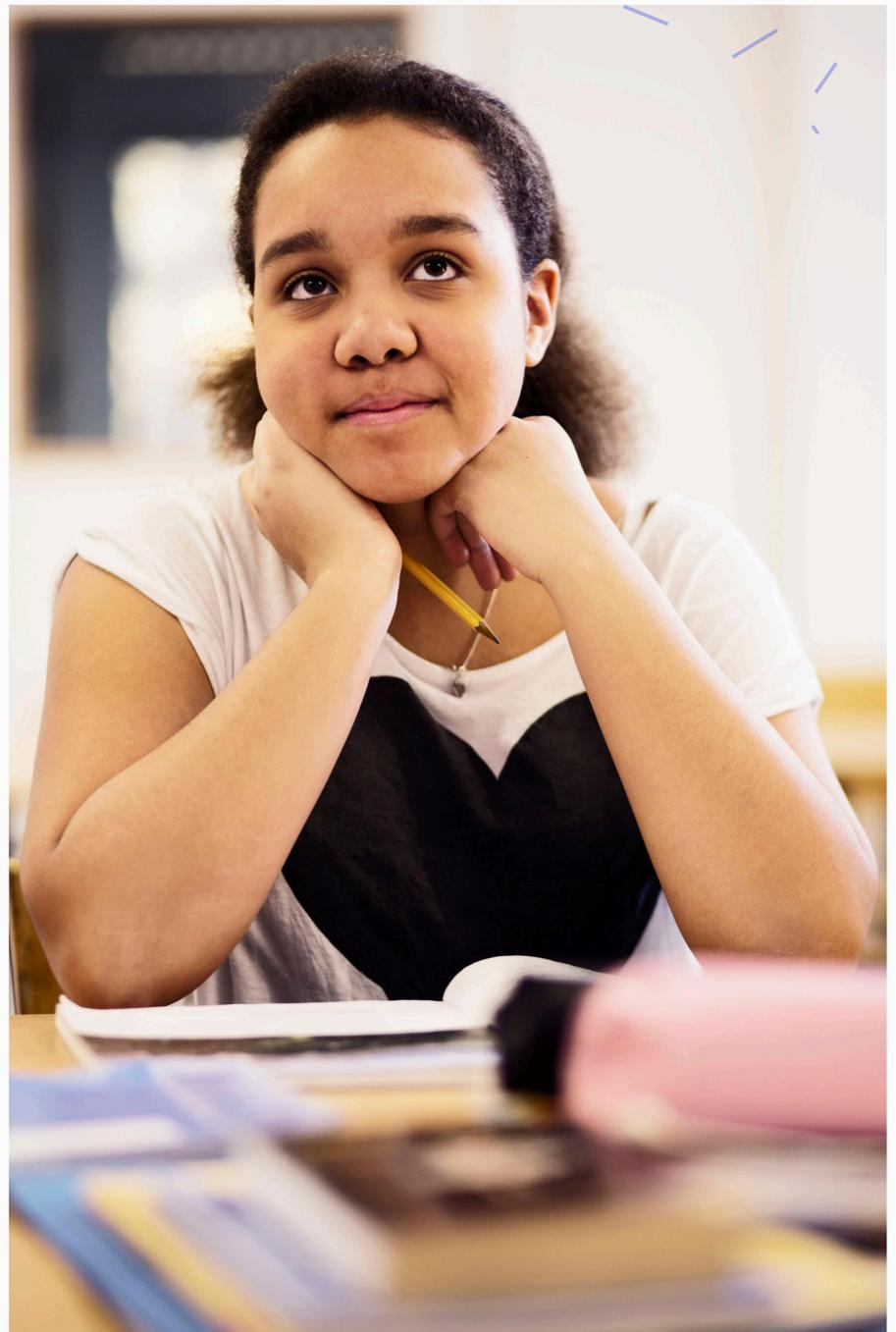
C comme Constance

Près de 40 % des parents qui versent une allocation à leurs enfants affirment qu'ils oublient de le faire de façon régulière.

« Si le fait de sauter une fois ou deux le versement de l'allocation de votre enfant peut vous sembler sans importance, cela peut être une source de confusion et d'associations négatives à long terme pour celui-ci », explique Mme Moorhouse.

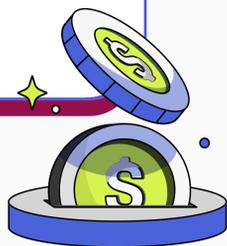
De même, retenir une allocation comme une forme de mesure disciplinaire est un non-sens financier, affirme Mme Moorhouse. Au contraire, les parents peuvent utiliser l'allocation comme un outil d'enseignement et d'apprentissage de la gestion de l'argent, de l'établissement d'un budget et de l'épargne d'une manière positive et encourageante.

L'automatisation du processus de versement de l'allocation peut contribuer à créer des habitudes simples mais efficaces pour les parents et les enfants. Dans un monde où l'argent comptant se fait de plus en plus rare, il n'est pas surprenant que 26 % des parents déclarent qu'il leur arrive souvent de ne pas avoir l'argent comptant nécessaire pour payer l'allocation de la semaine.



40%

des parents interrogés déclarent oublier régulièrement de verser une allocation



Précisions sur la recherche

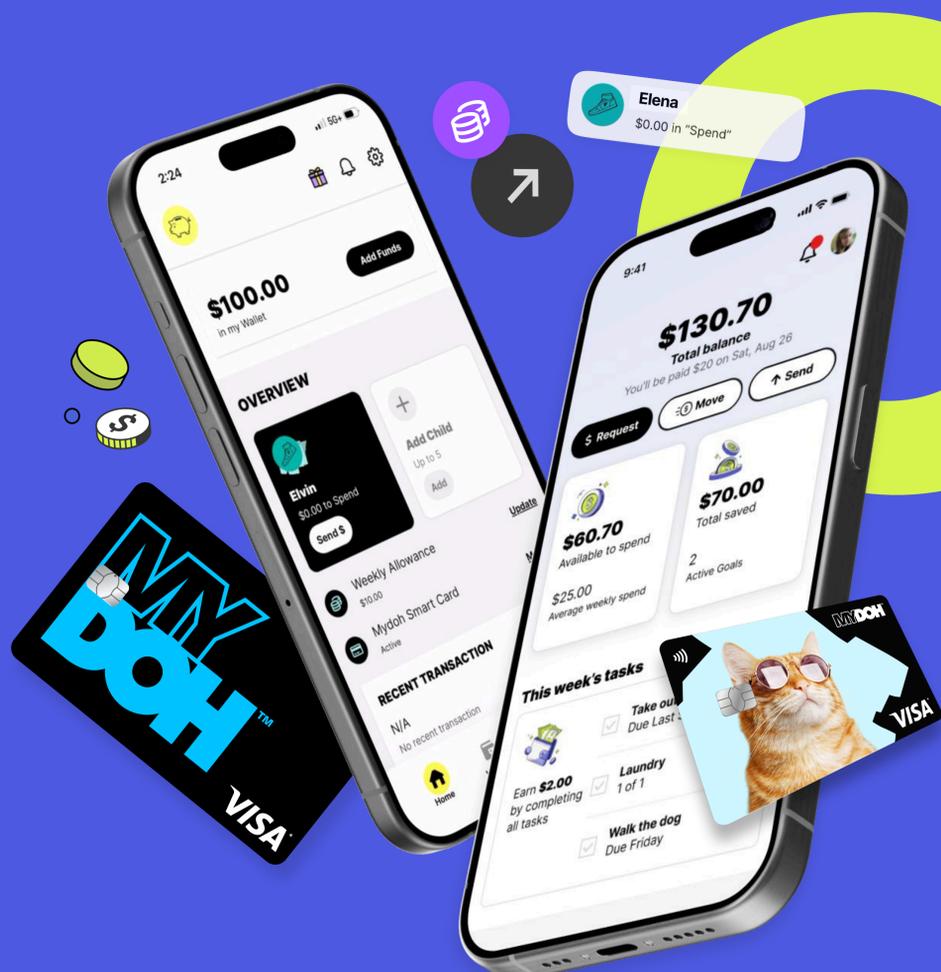
Voici donc quelques-unes des conclusions de l'enquête Ipsos réalisée entre le 5 et le 8 avril 2024 pour le compte de Mydoh. Pour cette enquête, un échantillon de n=700 parents âgés de 18 ans et plus ayant des enfants âgés de 6 à 17 ans au Canada a été recueilli. Des quotas et une pondération ont été utilisés pour s'assurer que la composition de l'échantillon reflète celle de la population canadienne selon les paramètres du recensement. La précision des enquêtes en ligne d'Ipsos est mesurée à l'aide d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas, l'enquête est précise à $\pm 4,2$ points de pourcentage, 19 fois sur 20, si tous les parents canadiens âgés de 18 ans et plus ayant des enfants âgés de 6 à 17 ans ont été interrogés. L'intervalle de crédibilité sera plus large pour les sous-ensembles de la population. Toutes les enquêtes et tous les sondages peuvent être sujets à d'autres sources d'erreur, y compris, mais sans s'y limiter, l'erreur de couverture et l'erreur de mesure.

* L'information contenue dans cet article est de nature générale et n'a pas pour objet de servir de conseil juridique, financier ou professionnel. Vous devez consulter un conseiller professionnel au sujet de votre situation particulière. Bien que l'information présentée soit considérée comme factuelle et à jour, son exactitude n'est pas garantie et elle ne doit pas être considérée comme une analyse complète du sujet abordé. Les opinions exprimées reflètent le point de vue de l'auteur à la date de publication et sont sujettes à changement. La Banque Royale du Canada et ses sociétés affiliées ne cautionnent ni expressément ni implicitement les tiers ou leurs conseils, opinions, informations, produits ou services.

MYDOH™

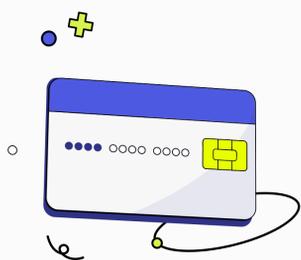
Découvrez Mydoh

Mydoh est l'application de gestion financière conçue pour aider les parents à inculquer de solides compétences financières à leurs enfants. L'application est simple, sûre et sécurisée et ne comporte aucun frais mensuels.



Automatisation des allocations

Grâce à l'application, les parents peuvent programmer à l'avance des dépôts directs pour le versement de l'allocation. De plus, avec les Tâches Mydoh, vous pouvez facilement assigner des tâches et faire participer vos enfants.



Les enfants dépensent plus intelligemment avec la carte à puce Mydoh

La carte à puce Mydoh est un moyen sûr et sécurisé pour vos enfants de dépenser leur allocation. Avec cette carte VISA rechargeable, les enfants ne peuvent dépenser que l'argent qui est disponible sur le solde de leur carte, et tous les achats sont soumis à des limites autorisées.



Surveillance des parents

L'application Mydoh offre aux parents un plein contrôle grâce à des notifications instantanées sur les transactions de leurs enfants, ainsi qu'à un historique complet des transactions. De plus, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller la carte à puce à tout moment depuis l'application.

Visitez mydoh.ca pour en savoir plus.

